

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

Séance ordinaire du conseil du 10 février 2014

PROCES-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 février 2014 à 19h30 à la salle du conseil située au 17, rue de l'Eglise à Rivière-Trois-Pistoles et à laquelle sont présents :

Présences: Messieurs Jean-Paul Rioux, Robert Forest, Philippe Leclerc, Arnaud Gagnon, Mesdames Carmen Nicole et Nancy Lafond.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur André Leblond, maire. Sont également présents à cette séance, Monsieur Denis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier et Madame Danielle Ouellet, adjointe au directeur général.

On remarque la présence de 3 citoyens.

02.2014.35

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Philippe Leclerc et résolu d'adopter l'ordre du jour du 10 février 2014 en laissant l'item varia ouvert avec l'ajout des points suivants : a) Répondant à la Corporation du motel industriel des Trois-Pistoles b) Fondation de l'hôpital c) Lettre de Robert Lebel. d) Facture Jean-Rock Rioux e) Liste des dons f) Éco-rénove.

1. Ouverture de la séance / Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2014.
3. Adoption des déboursés du mois. (chèques et prélèvements automatiques et autres factures).
4. Résolutions :
 - Résolution pour affecter le fonds carrière/sablière pour les dépenses effectuées pour l'achat des caméras de surveillance, du raccordement au poteau d'Hydro-Québec et pour l'asphaltage du 2^e rang est;
 - Raccordement Internet, Salle communautaire;
 - Journal l'horizon-annonce Carnaval.
5. Adoption du règlement concernant la révision du code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges.
6. Adoption du règlement sur le traitement des élus.
7. Dossiers d'information :
 - Hommage aux bénévoles;
 - Projet Salle communautaire-Développement économique Canada (DEC-FAIC);
 - Bureau d'information touristique (BIT);
 - Projet MADA et Parc Communautaire;
 - Pacte rural.
8. Varia.
9. Période de questions.
10. Levée de l'assemblée.

02.2014.36

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2013

Chacun des membres ayant reçu le procès-verbal du 13 janvier 2014 avant la tenue de ladite séance, le directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture. Il est proposé par Robert Forest et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

02.2014.37

3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES C/P DU MOIS

- La liste des comptes fournisseurs est de 73 907.92 \$.
- Les prélèvements automatiques sur le compte bancaire s'élèvent à 23 834,78 \$ Prélèvements n^{os} PR-2180 à PR-2197.
- Les salaires & rémunérations élus pour le mois de janvier se chiffrent à 23 345.80 \$ et les remboursements du capital et des intérêts sur l'emprunt du camion Freightliner totalisent respectivement 4 056,87 \$ et 26 400 \$ et ceux associés à l'emprunt de la pose d'une conduite d'égout pluvial sur la 1^{ère} rue de Place Leblond somment spécifiquement 56,47 \$ et 1755,17 \$. Les frais bancaires chargés pour le mois s'élèvent 11,95 \$.

Certificat de disponibilité de crédits n° 02-2014.

Il est proposé par Arnaud Gagnon d'approuver le paiement des comptes apparaissant sur les listes dressées.

4. RÉSOLUTIONS

02.2014.38

RÉSOLUTION POUR AFFECTER LE FONDS CARRIÈRE/SABLIÈRE

Considérant qu'il est nécessaire d'affecter les dépenses effectuées en 2013 visant l'achat des caméras de surveillance, de raccordements au poteau d'Hydro-Québec et pour la pose d'asphalte du 2^e rang est;

En conséquence, il est proposé par Jean-Paul Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges affecte le fonds carrière et sablière pour les achats de fourniture relativement aux chèques n^{os} 27013, 27119 et 27230.

02.2014.39

RACCORDEMENT INTERNET SALLE COMMUNAUTAIRE

Attendu qu'il serait pratique d'accéder à Internet lors de la tenue des réunions de conseil et lors de différentes rencontres à la salle communautaire concernant la consultation de dossiers municipaux;

Attendu que la proposition de Déry Télécom est intéressante vue le rabais alloué de 10 \$ par mois pendant une certaine période;

Pour ces motifs, il est proposé par Nancy Lafond et résolu que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges retienne l'offre de Déry Télécom pour le branchement à Internet pour une tarification de 35,95 \$ (moins 10 \$ de rabais). Il est attendu que la municipalité s'occupera de l'achat d'un modem.

02.2014.40

JOURNAL L'HORIZON ANNONCE CARNAVAL

Attendu que le journal l'Horizon offre à la municipalité la parution d'une publicité au coût de 100 \$ plus taxes à l'intérieur d'un encart annonçant les activités et la tenue du Carnaval Opti-Neige les 7-8 et 9 mars prochain à Rivière-Trois-Pistoles ;

Attendu que le conseil municipal est d'accord à payer un tel coût pour appuyer cet événement;

Pour ces motifs, il est proposé par Carmen Nicole et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges contribue à une publicité telle qu'exposer plus haut.

02.2014.41

5. ADOPTION DU RÈGLEMENT N^o 368 CONCERNANT LA RÉVISION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

Sur une proposition de Nancy Lafond, il est résolu unanimement que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges adopte le "Règlement n^o 368 concernant la révision du code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges" et qu'il est ici comme au long reproduit. Celui-ci est reporté au livre des règlements aux pages _____ à _____.

6. ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS

Sur une proposition de Carmen Nicole, il est résolu unanimement que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges adopte le "Règlement n° 367 modifiant le règlement n° 225 sur le traitement des élus" et qu'il est ici comme au long reproduit. Celui-ci est reporté au livre des règlements aux pages _____ à _____.

7. DOSSIERS D'INFORMATION

- Hommage aux bénévoles :- Parution reportée étant donné le manque de candidature.
- Projet Salle communautaire-Développement économique Canada (DEC-FAIC)
- DEC accepte toutes les factures à l'égard de la décontamination.
- Bureau d'information touristique (BIT) : Prochaine rencontre avec le comité prévue le 14 mars 2014 à l'égard du protocole d'entente tripartite : Comité de développement touristique des Basques, la MRC et la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges.
- Projet MADA et Parc Communautaire : Projet envoyé et comité en voie de se former.
- Pacte rural : - 2 tranches de 12 000 \$ sont réservées pour la municipalité.

8. VARIA

02.2014.43

RÉPONDANT À LA CORPORATION DU MOTEL INDUSTRIEL

Il est proposé par Nancy Lafond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges nomme Monsieur Denis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier à titre de répondant de la Corporation du motel industriel des Trois-Pistoles en ce qui a trait aux premières informations/interventions/communications auprès d'éventuels promoteurs. Il est attendu que Monsieur Ouellet invitera les intéressés à s'adresser au conseil d'administration de la Corporation du motel industriel des Trois-Pistoles pour la présentation de projets.

Madame Carmen Nicole invite la population à obtenir une carte de membre de la Fondation du Réseau de santé et de services sociaux des Basques.

Lecture d'une lettre de Monsieur Robert Lebel concernant la tarification des services municipaux de l'Auberge au toit rouge. À revoir en réunion de travail.

02.2014.44

ANNULATION DE LA FACTURE PORTÉE AU COMPTE DE GRAND-LIVRE

Sur une proposition Carmen Nicole et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges est favorable à l'annulation d'un montant de 52.60 \$ au compte de grand-livre n°54-13985-000.

02.2014.45

ADOPTION DE LA LISTE DES DONS / ANNÉE 2014

Il est proposé par Carmen Nicole et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges adopte la liste des dons de l'année 2014, tel que déposée.

Monsieur Arnaud Gagnon expose le programme Eco-rénove: "Programme de subvention en milieu rural à l'égard de l'assainissement des eaux usées des résidences isolées". Des crédits d'impôt sont disponibles. On informera les citoyens via le bulletin d'information municipale.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

On formule le besoin d'embellissement dans le secteur du village. Une affiche a été dressée par l'organisme "Rues principales" dans le passé et retravaillée. Un changement d'affiche annonçant les terrains de la Corporation du motel industriel des Trois-Pistoles est nécessaire. On communiquera avec Monsieur Philippe Veilleux de la SADC afin d'exposer un projet de croquis.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

A 20 heures 45 minutes, l'ordre du jour étant épuisé, sur une proposition de Robert Forest, la séance est levée.

 Denis Ouellet, d.g./sec-très.

 André Leblond, maire¹

1. Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées